### REPUBLIQUE FRANÇAISE

-=-=-=-

MAIRIE de

COULOUNIEIX-CHAMIERS (Dordogne) Accusé de réception en préfecture 024-212401384-20160412-2016041216-DE Date de télétransmission : 12/04/2016 Date de réception préfecture : 12/04/2016

#### CONSEIL MUNICIPAL

#### Séance du 5 Avril 2016

-----

L'an deux mil seize, le cinq avril à dix huit heures trente, les membres du Conseil Municipal de COULOUNIEIX-CHAMIERS se sont réunis en séance ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal, sur la convocation en date du 25 mars 2016, qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ETAIENT PRESENTS: M. ROUSSARIE Jean-Pierre, Mme BORDES Mireille, M. EL MOUEFFAK Abdelhamid, Mme CONTIE Joëlle, M. CAPOT Patrick, Mme MOREAU Janine, M. BARBARY Bernard (mandataire M. BELLEBNA) Mme DERAMCHI Claude (mandataire Mme DRZEWIECKI-KLINGLER), M. CROUZAL François, Mme ROUFFINEAU Nicole, M. BELLEBNA Mustapha, Mme EMPINET-**MERPILLAT** Nadine. M. **MARTINEAU** Jean-François (mandataire ROUSSARIE), Mme ROBIN-SACRE Sandra, M. LEROY Jacques. Mme BILLAT Huguette (mandataire Mme CONTIE), M. VALEGEAS Philippe, Mme DRZEWIECKI-KLINGLER Nicole, M. CLUZEAU Jean-Pierre, Mme Myriam HUSSON, M. SCHRICKE Yves, Mme WITTLING Sylvie, M. CUISINIER Jean-François, Mme GAYET Nadine, M. RUAULT DE BEAULIEU Christophe (mandataire M. SCHRICKE), Mme COFFINET-OTHON Annick, M. SAUGER Jacques.

ABSENTE: Mme ATTINGRE Dominique

**ASSISTAIENT :** MM. Yohann TOSTIVINT, Directeur Général des Services, Vincent BELLOTEAU, collaborateur de cabinet, Mme Martine DUCOURNEAU, rédacteur.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Myriam HUSSON.

M. le Maire ouvre la séance à 18 H 30. Aucune observation n'étant formulée sur le P.V de la séance précédente, celui-ci est déclaré approuvé à l'unanimité.

# - ------

COMMUNE DE COULOUNIEIX-C HAMIE DE SA4-20160412-2016041216-DE Date de télétransmission : 12/04/2016
Date de réception préfecture : 12/04/2016

Séance du 5 avril 2016 . =.=.=.=.=.=.=.

2016/14

## **SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2016**

**RAPPORTEUR:** Monsieur Patrick CAPOT

Le Conseil municipal, sur le rapport de la Commission Culture, Vie associative et sportive, Animation, Jumelages et sur la proposition de Monsieur le Maire, fixe le montant des subventions allouées à diverses associations pour l'exercice 2016 comme indiqué dans le tableau annexé à la présente délibération.

Ces subventions ont été proposées en respectant le cadre fixé par les orientations budgétaires, le budget primitif 2016 (292 871,58 €) et en prenant en compte différents critères :

- préférences communales,
- critères sociaux, éducatifs et sportifs,
- projets subventionnés dans le cadre d'un partenariat avec la commune.
- prise en compte des autres formes de participation de la commune (locaux, fluides, personnels, moyens mis à disposition...),
- concernant les associations nationales et départementales à retombées locales ont été pris en compte la particularité humaniste dans le domaine de la défense des Droits de l'Homme, le caractère politique de la liberté des peuples, le respect des personnes handicapées ainsi que la protection de la santé et la lutte contre la maladie.

Il est précisé que Mesdames et Messieurs les Président(e)s ainsi que les membres du bureau d'Associations ne prennent pas part au vote.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré conformément au tableau joint :

- APPROUVE les montants des subventions proposées pour les associations en 2016.
- ARRÊTE les subventions de la commune au titre de l'année 2016 à la hauteur des sommes envisagées, à hauteur des crédits prévus au budget primitif 2016, soit un montant total de 292 871,58 €.
- CHARGE Monsieur le Maire d'accomplir les démarches nécessaires à la bonne réalisation des présentes.

Proposition adoptée par 20 voix pour et 7 abstentions. Monsieur Jacques LEROY n'ayant pas pris part au vote.

> POUR COPIE CONFORME, LE MAIRE,

Jean-Pierre ROUSSARIE

Nom de l'association	MAD salaire - charges	Accusente issueption e	Vote du n prédestaite	
1-Associations communales		024-212401364-2016 Date de télétransmiss	412-2016041 on : 12/04/20	216-DI 6
ALC		Date de réception pré 6 000,00€	ecture : 12/04	/2016
All boards family		1 800,00€		
Amicale des locataires CC		4 500,00€		
Association sportive collège Jean Moulin		200,00€		
Echange franco allemand		350,00€		
Association habitants des Veyriers		100,00€		
CIFPH/ Politique de la ville		300,00€		
Comité Vallon du cerf		100,00€		
Comité des fêtes		950,00€		
Coteaux de France		100,00€		
FCPE collège		534,00€		
FCPE Primaire		534,00€		
udogénération		1 500,00€		
Mieux vivre à Pagot		800,00€		
Centre social	94 964,98€	35 500,00€		
CUCS / Politique de la ville		30 000,00€		
Arnault de Mareuil		200,00€		
stelier artisanal Périgurdin		500,00€		
MERILLER vapeur		800,00€		
LEP	52 598,26€	2 400,00€		
icatous		150,00€		
MICEAD		900,00€		
NCAC CC		150,00€		
NACA CC		150,00€		
OPAC CC		150,00€		
es fils des morts pour la France		150,00€		
ikido club uranage		150,00€		
liance judo Dordogne		350,00€		
SPTT subvention aux sections sportives	4 965,00€	5 500,00€		
HEATRE de MENOU		850,00€		
udo club		1 200,00€		
occ	4 495,34€	22 000,00€		
ole Parents Educateurs du Périgord		2 000,00€		
ntente cycliste		1 500,00€		
tanque club		400,00€		
ando plus 24		100,00€		
reets jeunes		500,00€		
républicaine anciens combattants CC		150,00€		
mité de quartier du bas Chamiers		100,00€		
mité d'Org Centenaire Guerre 14/18		2 000,00€		
Pose Inattendue		100,00€		
Sport c'est mieux en club		5 000,00€		
MORES 24		100,00€		
nicale Habitants de GUILLEMOTTE		100,00€		
OCO-IT-Club Minéralogie		100,00€		

PAROLES POUR TOUS		150,00€	
UDIAMOLAL France		200,00€	
Resto du cœur		Accusé 00,000 ption e	préfecture
1-Total associations communales	157 023,58€	024-212401384-20160 Dat <b>436 (68) 906</b> nissi	412-2016041216-DE
		Date de réception préfe	ecture: 12/04/2016

2 - Associations culturelles ou caritatives hors commune		proposition Vote du		
	3 Hors commune	commission	conseil	
Francas		280,00€		
IMR		250,00€		
ADEPAPE		200,00€		
SANS réserve		1 000,00€		
Don du sang Périgueux et Agglomération		100,00€		
Amis fond mémoire déportation		200,00€		
SOS chats libres		50,00€		
ASDASS( maison d'arrêt)		100,00€		
Dordogne Palestine		100,00€		
Comité de liaison et du prix du concours résistance et Déportation		100,00€		
Cerader		100,00€		
Comité dép. de la Ligue contre le cancer		100,00€		
UFC que choisir		100,00€		
ANACR		100,00€		
JNAFAM		100,00€		
Comité Départemental Sport Adapté 24		200,00€		
Banque Alimentaire		1 100,00€		
JDAF 24		200,00€		
2-Total associations hors commune		4 380,00 €		
-Total associations communales	157 023,58€			
-Total subventions 2015	157 023,58€			
TOTAL		292 871,58 €		